

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO : 500-09-025265-158
C.S. : 500-06-000520-102

COUR D'APPEL

INSTITUT RAYMOND-DEWAR

APPELANT-défendeur

c.

**CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU
MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**

INTIMÉ-demandeur

-et-

SERGE D'ARCY

Personne désignée

-et-

CLERCS DE SAINT-VIATEUR DU CANADA

APPELANTE-défenderesse
Demanderesse en garantie

-et-

**ROYAL & SUN ALLIANCE DU CANADA,
SOCIÉTÉ D'ASSURANCES
INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE
LA NORDIQUE COMPAGNIE D'ASSURANCE DU
CANADA
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAVELERS DU
CANADA
L'ASSURANCE MUTUELLE DES FABRIQUES DE
MONTRÉAL**

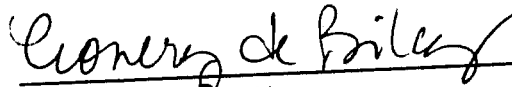
Défenderesses en garantie

COUR D'APPEL 4 NOV 1988

DÉSISTEMENT

La partie appelante, INSTITUT RAYMOND-DEWAR, par l'entremise de ses procureurs soussignés, se désiste de son appel et en avise Me Robert Kugler, procureur de l'intimé, CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, frais à suivre.

Montréal, ce 4 novembre 2015



LAVERY, DE BILLY

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Procureurs de l'appelant

Institut Raymond-Dewar